

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13.
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 6 Décembre 1881

En vertu d'une Ordonnance de Son Altesse Sérénissime du 15 novembre dernier, le second livre du *Code Civil* a été promulgué aujourd'hui par le Tribunal Supérieur. Il contient quatre titres, 183 articles et traite des *Biens et des différentes modifications de la propriété*. Ses dispositions, qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 1882, diffèrent peu de celles du Code français et de l'ancien Code de la Principauté. L'innovation la plus importante consiste dans l'emprunt fait aux lois françaises sur les irrigations et le drainage.

Le Conseil d'Etat a arrêté le texte du livre troisième, qui va être, comme le précédent, soumis à l'examen de la magistrature et du barreau. Lorsque le résultat de cet examen aura pu être de nouveau apprécié par le Conseil d'Etat, ce complément de la grande œuvre législative du règne sera à son tour soumis à la haute sanction du Souverain.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III est arrivé à Monaco par un train spécial, vendredi 2 décembre, à 10 h. du soir.

Selon l'usage, Son Altesse Sérénissime était attendue à la gare par S. Exc. le Gouverneur Général, accompagné de M. le Secrétaire Général, par M. le Maire de la ville et M. le L^{ie}-Colonel de Castro, Aide de Camp.

Au Palais, le Prince fut reçu par S. G. M^{gr} l'Evêque d'Hermopolis, Grand Aumônier, par M. le Commandant Comte de Damas, Aide de Camp, par M. le Capitaine Gastaldi, Officier d'ordonnance, et par M. le Commandant du Palais.

Le lendemain, à huit heures du matin, une salve de 21 coups de canon annonçait à la population l'heureux retour de Son Altesse Sérénissime parmi nous.

Dimanche, à huit heures et demie du soir, la Société Philharmonique s'est rendue sur la place du Palais et a donné une sérénade à notre bien-aimé Souverain. Plusieurs morceaux, suivis de la marche monégasque, ont été exécutés. Le Prince a daigné écouter cette sérénade de la galerie extérieure qui fait suite au salon de famille, et a envoyé par M. le L^{ie}-Colonel de Castro, son Aide de Camp, ses félicitations à M. de Loth, président de la Société.

La foule qu'avait réunie cette petite fête, s'est retirée aux cris répétés de : Vive Charles III!

CATHÉDRALE DE MONACO

Judi 8 décembre

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. S. VIERGE

(Fête de précepte et d'obligation)

Matin. — Messes à heure fixe.

5 heures et demie. — Messe basse.

7 heures. — Messe avec Communion Générale.

8 heures et demie. — Messe Paroissiale.

10 heures. — Grand-Messe Pontificale.

3 heures du soir. — Vêpres Pontificales, Sermon, Chant du *Te Deum* pour la clôture du Jubilé. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Les obsèques de M. le Ch^{er} de Castellet, ont eu lieu mercredi dernier. Malgré la pluie qui n'avait pas discontinué depuis la veille, une foule considérable assistait à la triste cérémonie; M. le Lieutenant-Colonel de Castro, Aide de Camp du Prince, représentait Son Altesse Sérénissime et conduisait le deuil. S. Exc. le Gouverneur Général et les Autorités judiciaires, civiles et militaires, ainsi que tous les fonctionnaires, étaient présents.

La messe a été dite à la Cathédrale par M. l'Archiprêtre-Curé; M^{gr} l'Evêque a donné l'absoute.

Au cimetière, M. le Ch^{er} Alauzet, Président du Tribunal Supérieur et Membre du Conseil d'Etat, s'est fait l'interprète de tous en rappelant les solides et aimables qualités du défunt et les nombreuses sympathies qu'il s'était acquises parmi nous. M. de Castellet, né à Aix, en 1804, d'une famille des plus distinguées, y fit ses études de droit; puis il s'occupa de littérature et écrivit dans les journaux de la localité. Nommé en 1850 Juge au Tribunal Supérieur de Monaco, il fut successivement appelé aux fonctions de Conseiller d'Etat (15 mars 1857); d'Avocat Général (13 mars 1858); de Président du Comité de l'Instruction Publique (1^{er} juin 1858); de Vice-Président du Conseil d'Etat (12 juillet 1863); de Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles (1^{er} mars 1879), etc., etc.

M. le Président a fait, mieux que nous ne saurions le dire, l'éloge des connaissances variées, du talent de parole, de l'esprit, de l'agrément, que M. de Castellet apportait aussi bien dans ses relations intimes que dans l'exercice de ses diverses fonctions; nous prendrons donc sa bibliographie dans le discours funèbre prononcé par M. le Ch^{er} Alauzet:

Messieurs,

Léonce de Castellet, à qui nous venons rendre les derniers devoirs, laisse parmi nous un vide que nul n'essayera de combler.

Appelé à Monaco il y a plus de trente ans, pour être juge au Tribunal Supérieur, ses brillantes qualités le firent bientôt distinguer du Prince, si éclairé, qui nous gouverne, et peu après l'avènement de Charles III, de Castellet fut élevé au poste important d'Avocat Général.

Ces hautes fonctions n'ont pas suffi à remplir le temps qu'il pouvait consacrer à ses devoirs publics; son intelligence et son activité lui permirent d'être nommé Vice-Président du Conseil d'Etat et Président du Comité de l'Instruction publique. Il déploya partout le même savoir, la même aptitude et mérita, par ses services distingués, l'honneur d'être promu successivement aux grades de Chevalier, d'Officier et de Commandeur dans l'Ordre de Saint-Charles.

Qui ne sait combien les choses les mieux pensées acquièrent plus de prix quand elles sont bien dites! De Castellet possédait cet avantage à un très haut degré, et il le devait tout à la fois à la nature qui l'avait si bien doué et à l'étude constante des belles-lettres qui a été l'occupation favorite de toute sa vie.

Je serais bien incomplet si, après avoir parlé du fonctionnaire, je ne disais quelques mots de l'homme privé; ses qualités aimables, son esprit fin et délicat, faisaient le charme des sociétés qu'il fréquentait et lui concilièrent de nombreux amis. Il a eu l'insigne honneur d'obtenir même d'augustes sympathies dont il a bien souvent reçu les plus précieux témoignages.

Appelé à prendre la parole dans cette triste solennité, c'est au nom de tous que je proclame ici les profonds regrets que de Castellet laisse après lui, et que j'adresse à ce collègue, à cet ami, un suprême adieu!

AVIS

Le Maire de la ville de Monaco prévient les habitants que le Comité des Travaux publics a, dans sa délibération en date du 31 octobre dernier, décidé que le plan parcellaire de la Principauté serait soumis à une enquête à la Mairie pendant un mois, avec avis publié tous les huit jours.

En conséquence, ledit plan a été déposé à la Mairie et y restera exposé pendant un mois, à compter d'aujourd'hui, afin que chaque propriétaire puisse en vérifier l'exactitude en ce qui le concerne et faire ses observations.

Passé ledit délai, les observations ne seront plus reçues.

Monaco, le 1^{er} décembre 1881.

Le Maire,

C^{ie} F. GASTALDI.

M. Jean de Plancher, consul général de Monaco à Saint-Petersbourg, a fait remettre, à titre de don, à M^{me} la Directrice de l'Orphelinat, un billet de banque de 25 roubles.

Nous apprenons que le conseil d'administration de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a décidé que les fonctions actives de la Direction générale seront confiées à M. Noblemaire, actuellement directeur de l'exploitation. M. Paulin Talabot, sur l'initiative duquel cette mesure a été prise, conserverait sa situation prépondérante dans le conseil.

Lundi dernier, 28 novembre, la charpente de la toiture d'une maison en construction sur le versant du passage Grana, s'étant effondrée sous la pluie qui tombait à torrents, a entraîné dans sa chute un énorme pan de mur.

M. le commissaire de Police de Monte Carlo, prévenu de l'accident a pris, de concert avec l'entrepreneur, les mesures de précaution nécessaires, et s'est assuré que les maisons voisines n'avaient rien à craindre.

Nous lisons dans le Derby :

Tir aux pigeons de Monaco. — Toutes les dispositions sont prises au Tir, et les marchés conclus pour que tous les pigeons soient de condition supérieure.

Il ne serait pas étonnant que le docteur Carver, le célèbre tireur américain, vint cette année à Monaco, non pour y disputer les poules, mais pour répondre aux défis qui lui seraient proposés.

Il est question, pour cet hiver, de l'inauguration d'un tir au pistolet dans les *private shooting rooms* de Monte Carlo. Il y sera installé un bar ayant toutes les conditions désirables de confortable.

Nous compléterons cette dernière nouvelle par les renseignements suivants :

Le tir au pistolet est un fait accompli. Il est installé par M. Gastine-Renette, de Paris, avenue d'Antin. Il est situé derrière la salle de fêtes du tir ; cette salle sera transformée en bar.

Longue d'une trentaine de mètres, l'enceinte de ce nouveau tir va recevoir tous les aménagements nécessaires et sera digne des gentlemen qui, dans l'intervalle des concours aux pigeons, voudront se maintenir la main soit au pistolet, soit à la carabine.

M. Dennetier va tenter d'organiser, pendant la semaine des courses de Nice, une grande réunion internationale d'escrime à Monte Carlo, à laquelle seraient conviées les meilleures épées de tous les pays. Les assauts auraient lieu dans la salle de droite précédant celle des fêtes, dans les dépendances du Tir aux pigeons.

Les tireurs français seraient certains de se mesurer là avec les meilleurs tireurs italiens.

Comme on le verra à la troisième page, les concours du Tir aux pigeons commenceront le 15 de ce mois ; nous en publierons, chaque semaine, le programme.

Les prix offerts par l'Administration aux tireurs sont en partie exposés au magasin de poterie, sur la place du Casino. En voici la nomenclature :

PRIX DES CONCOURS INTERNATIONAUX

- Prix d'ouverture.* — Broc anglais, argent repoussé, de Thomas de Londres, représentant plusieurs vues de Monaco ; valeur : 2,000 fr.
- Poule d'essai.* — Aiguière et plateau, argent repoussé, de Froment-Meurice, 2,300 fr.
- Grand prix.* — Coupe (chimères), argent fondu et repoussé, de Fannièrre, 4,000 fr.
- Prix de Monte Carlo.* — Coupe (griffons), argent repoussé, de Gallerand, 1,500 fr.
- Prix de consolation.* — Cannelle, argent guilloché et repoussé, de Gallerand, 1,200 fr.
- Prix de clôture.* — Coupe (lions héraldiques), argent fondu, de Froment-Meurice, 1,500 fr.
- Prix d'adresse.* — Statuette bronze (la Récompense), 700 fr.

PRIX NOMINAUX

- Prix d'ouverture.* — Coupe argent (les arts, la peinture, la sculpture, etc.), de Sandoz.
- Prix de décembre.* — Cendrier argent (page), de Froment-Meurice.
- Prix Lorillard.* — Porte-cigares argent (page), de Froment-Meurice.
- Prix Jee.* — Pot à tabac, argent ciselé, de Froment-Meurice.
- Prix William Call.* — Buire et son plateau, argent, style Renaissance, de Froment-Meurice.

Prix Patton. — Hanap argent (guerrier), de Froment-Meurice.

Prix Yeo. — Statuette (arlequin) bronze frotté d'or, de Saint-Marceau.

Prix Ch. Pennell. — Statuette (la Fortune), bronze, de Moreau-Vauthier.

Prix Hopwood. — Groupe (chiens) bronze, de Cain.

Prix Esterhazy. — Coupe, style Pompei, argent, de Barbedienne.

Prix Camauer. — Porte-cigares ajouré, bronze ciselé, du sculpteur Le Vilain, fabrication de Barbedienne.

*Prix **** (vainqueur de 1882). — Coupe grecque sur colonne, bronze, de Christoffe.

PRIX DES CONCOURS

- Arabe au boa,* bronze, de Barge.
- Les Enfants et la Tortue,* bronze (Barrias, sculpteur), de Barbedienne.
- Enfants au coquillage,* bronze (Barrias, sculpteur), de Barbedienne.
- Amphore* (femme ailée), bronze, de Barbedienne, sculptée par Barrias.
- Coupe* (roseaux), argent repoussé et ciselé, de Gallerand.
- Six casseroles fantaisie,* argent, de Gallerand, dans leur écrin.
- Vase à relief,* bronze repoussé, de Gallerand.
- Plat,* bronze repoussé et ciselé, id.
- Vase* (masque), genre mexicain, argent, de Thomas de Londres.
- Bock,* corne montée sur argent, de Thomas de Londres.
- Chope,* grès gravé, monté sur argent, de Thomas de Londres.
- Triton et Sirène,* bronze, de Kley.
- Coupe* (*Satyre*, bronze, de Kley.
- Pot à tabac,* grès gravé monté argent, de Thomas de Londres.

Et plusieurs autres objets acquis en prévision des concours inattendus.

Enfin, signalons une gracieuse innovation : cette année, les prix en espèces décernés pour les poules seront remis dans de charmants petits objets d'art renfermés dans leurs écrins, qui resteront, comme souvenirs aimables de ces luttes pacifiques, dans les mains des vainqueurs.

Vendredi dernier, l'escadre française est venue évoluer au large de Monaco, vis-à-vis de la rade de Menton. Après quelques manœuvres, elle s'est dirigée sur Villefranche.

La première représentation donnée par les artistes des Bouffes-Parisiens, samedi, n'avait pas attiré autant de monde qu'on aurait pu l'espérer. Beaucoup de dilettanti du dehors ignoraient l'ouverture de la saison théâtrale.

Les Surprises de l'amour ont été bien interprétées par M^{mes} Degrandi et Jeaney et MM. Morlet et Lamy. La musique de ce petit opéra-comique, de M. Poise, est charmante. M. Poise imite *le faire* de Grétry, de Dalayrac, etc. M. Morlet a été applaudi dans le rôle d'Arlequin, dont il s'acquitte avec beaucoup de verve.

Ce soir, *M'sieu Landry*, opérette en un acte, de M. Camille du Locle, musique de M. Duprato, et *les Pantins de Violette*, opérette en un acte, de Léon Battu, musique de Adolphe Adam.

Dans la nuit du 3 au 4 de ce mois, des voleurs se sont introduits, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans la boutique du sieur Perrier, débitant de tabacs, rue Florestine, et y ont dérobé, en brisant les serrures des tiroirs du comptoir, environ 50 francs en monnaie de billon, une bague, des boucles d'oreilles en or, des cigares et quelques bouteilles de liqueur.

Le 4, informé de ce vol, M. le Directeur de la Police organisa une surveillance active dans le quartier de la Condamine, et le sergent de ville Armelin, posté en observation près du pont sous rails de la rue de la Turbie, surprit, à midi et demi, un individu qui venait chercher des bouteilles de liqueur et des paquets de cigares, cachés dans le tronc d'un olivier voisin.

Le sergent de ville Armelin se mit en devoir

d'arrêter cet individu qui voulut prendre la fuite et ne réussit à s'en emparer qu'avec l'aide d'un passant, le sieur Pierre Crabaud, dont la conduite, en cette circonstance, est digne de tous éloges.

Le malfaiteur arrêté se nomme Baptiste Filippi, est natif de Marsiglia, province de Coni (Italie), et est âgé de 22 ans. Il était, paraît-il, recherché par les carabiniers italiens et a été plusieurs fois condamné. Cette capture importante fait grand honneur au zèle et à l'intelligence de notre police.

Dimanche est entré dans notre port un yacht de plaisance à voiles, *Atine*, sous pavillon britannique, capitaine Pikes.

Ce bâtiment, venant de Nice, est reparti hier.

Depuis dimanche 4 courant, un service partiel pour les voyageurs seulement a été repris entre la France et l'Italie dans les conditions suivantes qui exigent deux transbordements entre Ventimiglia et Taggia.

Le train 493 correspond au train 125 (Haute-Italie), et le train 471 au train 127 ; dans l'autre service, le train 124 (Haute-Italie) correspond au train 486, et le train 126 au train 494.

Il n'est pas accepté de bagages de plus de 50 kil. par colis. La messagerie ainsi que les marchandises doivent toujours être refusées par Ventimiglia.

Tous les trains, autres que les 493, 471, 486 et 494, s'arrêtent à Menton.

On délivre des billets pour Ventimiglia ou pour l'Italie au train 487 ; les voyageurs continuent au départ de Menton par le train 493 du lendemain en portant au dos du billet la mention : *stationnement prolongé à Menton* ; on enregistre, de même, directement au train 487 des bagages pour Ventimiglia ou l'Italie.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le tableau-horaire de la marche des trains à partir du 1^{er} décembre, tableau que nous publions à la 4^e page.

Jeudi prochain sera donné, à Monte Carlo, par l'Orchestre du Casino, le premier concert classique de la saison.

A Monsieur le Directeur du Journal de Monaco.

On m'attribue, à tort, la direction des travaux d'une maison qui s'est écroulée en partie, la semaine dernière, dans le quartier des Bas-Moulins.

Je déclare hautement, pour que le public ne soit pas induit davantage dans une erreur qui pourrait m'être préjudiciable, que je suis complètement étranger à la direction des travaux de ladite maison dont je ne suis pas du tout l'architecte.

Vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, insérer ces quelques lignes dans une des colonnes de votre estimable journal, et veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

G. FOMBERTAUX, architecte.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Golfe Juan. — L'escadre d'évolutions est arrivée le 30 au Golfe Juan. Les navires qui la composent sont : le *Colbert*, le *Friedland*, le *Trident*, le *Marengo*, cuirassés de premier rang ; la *Surveillante*, frégate cuirassée ; le *Desaix* et l'*Hirondelle*, mouches d'escadre.

Nice. — Les pluies torrentielles de lundi ont causé quelques dégâts de peu d'importance aux travaux du Casino Lazard.

Le Paillon a détruit une partie des terrassements entrepris en dernier lieu. Le préjudice n'est pas grave.

La Jetée-Promenade a plus souffert. L'énorme remous qui s'est produit à l'embouchure du Paillon, par suite de la rencontre des eaux du torrent avec les vagues de la mer en courroux, a emporté plusieurs poutres de la charpente en bois qui, ayant fait béliers contre les piliers de fer, en ont brisé quelques-uns. Ce sera un travail à recommencer, d'autant plus long qu'il faudra, pour réparer le dégât, démonter une partie de la ferronnerie restée intacte.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. H. Vesey, ex-consul des Etats-Unis d'Amérique à Nice, décédé samedi dans cette ville.

Les obsèques ont eu lieu hier lundi.

— L'extension extraordinaire de la ville de Nice, obligeant la culture maraîchère à se déplacer continuellement, rend de plus en plus rares les produits potagers. La diminution sensible des légumes sur nos marchés a provoqué la formation d'une société qui, d'accord avec les compagnies de chemin de fer, organisera bientôt, entre les départements du Nord, les plus renommés pour leur culture maraîchère, et Nice, des transports de primeurs (fruits et légumes) en wagons à claire-voie, comme cela existe pour plusieurs régions. (L'Immeuble)

— Le petit vapenr *Amelia*, de Nice, capitaine Julli, bien connu à Monaco, allant de Bastia à Saint-Florent, a sombré, dans la nuit du 27 au 28 novembre, à 11 h., à 15 milles au large, devant Meria. L'équipage, composé de quatre hommes, est sauvé; le navire et la cargaison sont complètement perdus.

Menton — Le mauvais temps de la semaine dernière a causé des dégâts dans toute la région.

Nous lisons les détails suivants dans un journal de Menton :

« Dans nos campagnes qui occupent en majeure partie, on le sait, le versant des montagnes et collines environnantes, on signale de nombreux éboulements de banquettes ou terrasses.

« Sur la rive droite du Carei, un de ces éboulements a comblé le *bédal* qui alimente les moulins de la ville. Par suite, la propriété de M. Orengo, cordonnier, est sous les eaux. Une baraque qui s'y trouvait installée surnage actuellement comme une autre arche de Noé. On craint pour la maison d'habitation qui, bien que située plus haut que la baraque, menace de s'écrouler.

« La tranchée pratiquée en travers du Carei par la Compagnie des eaux a beaucoup souffert. La passerelle en amont de cette tranchée a été enlevée.

« Une partie de la digue du Borrigo (rive gauche), aux abords des villas *Adenot* et *Ernestine*, a été également emportée par le torrent.

« Le ravin le Peyronnet, à Garavan, a coupé toute communication entre le quartier Cuse et celui de Garavan proprement dit. »

Ventimiglia. — Nous avons de nouveaux détails sur l'inondation qui a désolé la semaine dernière Ventimiglia et tous ses environs.

Les rivières la Roya, qui touche cette ville, et la Nervia, qui en est éloignée d'un kilomètre environ, ont débordé avec violence, ont fait jonction entre elles et converti, à perte de vue, toutes les campagnes qui les séparent.

Les eaux ont gagné, en peu de temps, le mur de soutènement qui abrite la caserne des carabiniers, l'ont démolie en partie, puis elles ont envahi la grande rue du Couvent, tous les quartiers bas de la ville, la gare et les bureaux d'exploitation.

On a évalué la hauteur des eaux à un mètre dans les bâtiments de la gare, à 2 et même à 3 mètres dans les boutiques qui longent la grande rue du Couvent.

Une maison s'est écroulée, et trois personnes ont trouvé la mort dans les flots.

La Nervia, qui coule entre Ventimiglia et la Bordighera, a détruit, dans sa course furieuse, le pont du chemin de fer dit de Valle Croza; deux autres ponts ont été enlevés.

La municipalité et les habitants de Ventimiglia ont rivalisé de zèle pour atténuer le mal autant que possible. La gare internationale est hors de service pour longtemps encore; tous les employés ont été dirigés sur les gares de Menton et de Monaco.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

On pourrait appeler la huitaine qui vient de s'écouler, la semaine des diners. Ce ne sont partout, dans le monde politique ou financier, qu'agapes et festins. M. le président du conseil, ne voulant pas être en reste d'hospitalité, donne, ce soir samedi, son premier dîner de gala au ministère des affaires étrangères. Jeudi, il figurait parmi les hôtes de la générale Türr, et, à propos des difficultés éprouvées pour pourvoir à certains postes diplomatiques du moment, une très jolie et très noble étrangère suggérait en sa présence une idée fantaisiste qui a eu beaucoup de succès, et va faire le tour des salons de Paris.

Puisque nous vivons dans un temps, disait-elle, qui a mis l'émancipation des femmes à l'ordre du jour et leur ouvre, toutes grandes, les carrières jusqu'ici réservées au sexe fort, puisque nous avons des femmes

télégraphistes, des femmes médecins, des femmes bureaucrates, pourquoi n'aurions-nous pas des femmes diplomates? On est en peine d'ambassadeurs de marque en France; pourquoi n'acrédirait-on pas des ambassadrices? Voilà un corps diplomatique qui ferait un singulier honneur au régime actuel et lui prêterait, certes, du prestige.

Il est très évident que M^{me} Edmond Adam, la comtesse de Beaumont, la comtesse de Rainneville, la vicomtesse de Janzé, la duchesse d'Harcourt, la marquise de Lubersac, la comtesse de Chateaubriand, et bien d'autres, feraient la plus aimable figure auprès des cours étrangères, et qu'on n'aurait qu'à s'applaudir là de voir le temps revenu des princesses des Ursins et des princesses de Lieven. La femme possède essentiellement, d'ailleurs, les qualités de l'emploi. Elle est née diplomate: finesse de l'esprit, tact de la conduite, sagacité du jugement, attrait qui conquiert l'influence, pénétration du coup d'œil, goût de l'intrigue; elle a tous les dons qui importent à un bon ambassadeur. Les chancelleries étrangères ne s'y trompent pas, et les femmes jouent, parmi elles, un rôle indéniabie. Donc, l'idée de la belle invitée de la générale Türr n'est pas aussi fantaisiste qu'au premier abord elle peut en avoir l'air.

Un autre dîner intéressant de la semaine, a été celui offert à Mello par la princesse de Sagan, le 1^{er} décembre, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la princesse de Galles. Tous les convives étaient connus personnellement de Son Altesse Royale; au début du repas, un télégramme de félicitations portant leur signature collective a été adressé à la princesse. Au dessert, on a reçu de Son Altesse Royale une dépêche de remerciements des plus gracieuses, dont la lecture a été suivie d'un toast en son honneur.

La commission dite « d'études », nommée récemment par le comité des artistes, s'est réunie jeudi, pour la première fois, au palais de l'Industrie. Vous savez que cette commission a reçu la mission de préparer les travaux de nature à éclairer le comité pour la composition des statuts de la société nouvelle chargée de la prochaine exposition des Beaux-Arts.

Le bureau de la commission d'études a été institué dans cette séance avec MM. Bailly, comme président, Hebert et Guillaume, comme vice-présidents.

Le monde artiste est, d'ailleurs, en très grand enfantement de société pour le moment. Après la société des aquarellistes, des peintres de sujets militaires, voici la société des animaliers, composée des peintres dont les noms suivent :

Président, M. Charles Jacque; secrétaire, M. de Genne; MM. Barillot, A. Bonheur, J. Bonheur, M^{me} Peynol-Bonheur, MM. Cottin, de Vuillefroy, Van Marke, Grandjean, Goubie, Pinceteau, J. Ferry, de Penne, J. Gélibert, J. Didier, C. Pâris.

La première exposition de la société aura lieu en avril et mai de l'année prochaine.

L'Académie française, elle, est en plein mouvement électoral: trois immortalités à distribuer jeudi prochain, et un véritable bataillon de candidats à passer en revue à cette occasion. M^{re} Perraud, le savant évêque d'Autun, qui avait toutes les chances de succéder à M. Dufaure, a retiré sa candidature pour ne pas être exposé à répondre à M. Renan, qui se trouverait appelé à l'honneur de le recevoir. A l'émoi que cause le futur scrutin dans les salons littéraires et politiques de Paris, on peut juger qu'il en est de l'Académie en France comme de la noblesse. Malgré ses erreurs et ses fautes, malgré les verges qu'elle a prodiguées elle-même comme à plaisir, pour se faire fouetter, elle est restée debout et a gardé tout son prestige. Elle n'a rien appris et rien oublié, rien revu et rien corrigé, et cependant l'opposition la plus persistante et souvent la plus légitime n'a pu parvenir à triompher d'elle, bien mieux à l'entamer, ne fût-ce qu'à la surface. Ceux-là mêmes qui dénigrent le plus son immortalité aujourd'hui, seront les plus empressés demain à en vouloir tâter. Tout le monde en médite, mais personne qui ne la veuille. C'est, je le répète, l'histoire de la noblesse. M. Poirier passe les trois quarts de son existence à protester contre elle, mais en même temps à amasser de quoi se la payer en la personne de son gendre et de ses petits-enfants.

Quoi qu'il en soit, vu le nombre des candidats, on s'attend à ce que la lutte sera très vive, jeudi, et en-

trainera plusieurs tours de scrutin pour chaque élection. Au total, vous verrez l'Académie, en cette occasion, rester fidèle à ses traditions, c'est-à-dire: ni satisfaire complètement l'opinion publique, ni la désespérer non plus. « Le corps académique, a dit un immortel, sans être populaire par ses choix, ne ferme pas tout à fait la porte au souffle du dehors. » — « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », est un proverbe qui ne semble pas à l'usage des Quarante.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Novembre au 4 Décembre 1881.

CANNES.	b. <i>Toujours-le-même</i> , fr., c. Martin,	sable.
ID.	b. <i>Jeune-Eloïse</i> , id., c. Aune,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , id., c. Allegre,	id.
ID.	b. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,	id.
STE-MARGUERITE.	b. <i>Grazia di Dio</i> , ital., c. Cristoforo,	vin.
CANNES.	b. <i>Jeune-Paulin</i> , fr., c. Balestra,	sable.
ID.	b. <i>Eclairer</i> , id., c. Jovenceau,	id.
NICE.	yacht-goëlette, <i>Aline</i> , angl., c. Pikes,	sur lest.
MENTON.	cutter, <i>Francesco Re</i> , ital., c. Ravenna,	ardoises.
ID.	b. <i>Pénélope</i> , id., c. Bertiloti,	charbon.

Départs du 27 Novembre au 4 Décembre 1881.

CANNES.	b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Jovenceau,	sur lest.
ID.	b. <i>Toujours-le-même</i> , id., c. Martin,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Eloïse</i> , id., c. Aune,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , id., c. Allegre,	id.
ID.	b. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Paulin</i> , id., c. Balestra,	id.
ID.	b. <i>Eclairer</i> , id., c. Jovenceau,	id.

1881-1882

XI^{me} ANNÉE

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Ouverture le 15 Décembre

CONCOURS SPÉCIAUX ET TIRS D'EXERCICE

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX en Janvier et Mars

Poules à volonté, Tirs à distance fixe Handicaps

RÈGLEMENT DU CERCLE DES PATINEURS

En dehors des Conditions spéciales du Tir de Monaco.

Adresser toute demande de renseignements à M. AD. DENNETIER, 37, rue Lafayette, Paris; ou à Monte Carlo, au Secrétariat du Tir. — Secrétaire. AD. BLONDIN.

PRIX D'ADRESSE

Un *Objet d'Art* sera offert au Tireur qui, dans les Prix et Poules dont les conditions ont été ou seront publiées au programme,

AURA TUÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE PIGEONS à partir du 15 décembre 1881 jusqu'au 10 mars 1882.

Le Grand Prix de Clôture sera suivi, s'il y a lieu, et jusqu'au 6 Avril, d'une troisième série de Tirs et Concours hebdomadaires.

Sauf avis contraire et pendant la saison, le Tir sera ouvert tous les Mercredis. (Poules à volonté.)

PROGRAMME

DES

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

OFFERTS PAR L'ADMINISTRATION DES

BAINS DE MONACO

Jeudi 15 Décembre 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres. PRIX D'OUVERTURE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 5 pigeons. 1 à 24 m.; 1 à 25 m.; 1 à 26 m.; 1 à 27 m.; 1 à 28 m. Barrage à 28 m. 1/2.

Lundi 19 Décembre 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres 1/2. PRIX DE DÉCEMBRE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres 1/2.

